

LE DOSSIER P.13 à 19

## Regards sur les projets

Des projets ambitieux pour la ville,  
sans augmentation d'impôts



# ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Des gestes  
simples  
pour bien trier

*Page 10 à 11*

Retour en  
images sur la  
crèche vivante

*Page 23*

Téléthon  
les Gignacais  
toujours solidaires

*Page 24*





**P4 à 7 ACTUALITÉS**

Rétro  
Le laitier de Laure  
Autour du comptoir  
Ateliers de Pôle emploi  
Carnaval : Nouveaux parcours  
Infos sur les cartes d'identité  
Coupure de courant aux Granettes



**P8 à 9 EDUCATION / ENFANCE**

Le Petit Prince mobilisé autour de la citoyenneté  
L'Allemagne s'invite au collège  
Début de la période d'inscriptions à la DEJES



**P10 à 11 ENVIRONNEMENT**

Contribuez à rendre votre environnement plus propre



**P13 à 19 DOSSIER SPÉCIAL**

Des projets ambitieux pour la ville



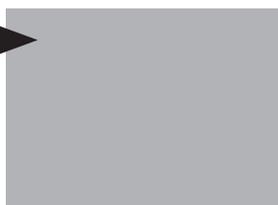
**P12 CÉRÉMONIE**

Une cérémonie des voeux très chaleureuse



**P20 à 23 ANIMATIONS**

Rétro de Noël



**P23 TRADITION**

Grand succès pour la crèche vivante



**P24 à 25 ASSOS&CO**

Téléthon  
Laure crée son association de comerçants  
Gignac, Terre méditerranéenne

**P26 HISTOIRE D'ICI**

Chronique sur l'histoire agricole de Gignac

**P27 DÉMOCRATIE LOCALE**

**JANVIER**

**NAISSANCES :**

Léa CANU  
Elena GATTO

**FÉVRIER**

**DÉCÈS :**

Sylviane BIEN épouse GAJTAN  
Gilbert GARZETTI  
Sarah BEY  
Jean GIBERT

**NAISSANCES :**

Giuliana CONSOLIN

**MARIAGES :**

Robert BOUSETTA / Fabienne PASSEBOIS

**MARS**

**DÉCÈS :**

Léon FUSCO  
Audrey CASTEJEON épouse THIRION  
Raymond MAÏO  
François BADALLUCO  
Léone RIBE  
Patrice AUROY  
Francine FOUQUE veuve PASCUAL  
Albert PUJOL  
Jean CASSÉ

**MARIAGES :**

Rémy EVRARD / Alizée TRICHET  
Mehet AKPINAR / Saniya TEKIN

**AVRIL**

**DÉCÈS :**

Carola BARBABIANCA Veuve ORDENER

**NAISSANCES :**

Warren AZZIZI  
Clément BELARDI

**MARIAGES :**

Patrick ARENE / Monique GALVIN

**Lou Vivournet**

Directeur de la publication :  
Robert De Vita

Rédaction :  
Loïc Taniou et  
Marie-Caroline Tsakirooulos

Graphisme :  
Séverine Braca

Photographies :  
LT, MCT, SB  
Coca, Sauveur Savasta,  
Pierre Madec et Xdr

Contact :  
Service Communication  
04 42 31 13 00

Imprimerie :  
2b print

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Alors que les acteurs des prochaines échéances électorales sont tous inscrits sur la ligne de départ, les quelques mois à venir vont agiter fortement la sphère politique et médiatique.

Dans ce contexte actuel et à venir, je resterai concentré seulement et exclusivement sur mon action municipale, et toujours à votre service.

Loin de dénigrer toutes celles et ceux qui exprimeront un engagement politique au cours de ces échéances électorales, je souhaite, pour ma part, porter tous mes efforts pour rassembler le plus largement possible toutes les Gignacaises et tous les Gignacais, au-delà de nos différences. En effet, nous devons défendre notre commune déjà attaquée et menacée sur l'existence de ses services publics.

Je citerai par exemple le projet de réorganisation de la Police Nationale, aujourd'hui mis en suspens, qui vise à transformer le commissariat de Marignane en poste de police exclusivement judiciaire. Cela éloignerait à Vitrolles le pôle d'intervention sur la voie publique.

Autre exemple, l'impossibilité pour les mairies, non habilitées par la Préfecture, de continuer à traiter les demandes de cartes nationales d'identité. Après les passeports, voilà qu'avec ces nouvelles dispositions les petites communes de France continuent d'être dépouillées de services publics de proximité, pourtant très utiles à nos concitoyens.

Nous aurons aussi besoin de nous rassembler sur bien d'autres sujets, comme les trajectoires aériennes pour lesquelles j'ai attaqué en justice Monsieur le Préfet avec mon collègue Georges Rosso, Maire du Rove.

Mais encore, la réduction des horaires d'ouverture au public de la Poste qui me fait craindre une première étape vers la fermeture définitive, comme celle qui se profile à Ensues-la-Redonne et contre laquelle mon collègue Maire, Michel Illac, se bat actuellement.

Sur ce dernier point, je regrette profondément que M. De Pietro (Conseiller dans la majorité municipale de 1995 à 2008, et maintenant dans

l'opposition) ait déclaré lors du Conseil Municipal du 10 novembre, je cite in-extenso : *« la fermeture du jeudi après-midi, on peut simplement dire que de mon point de vue, c'est une adaptation logique par rapport au phénomène de «ville-dortoir» où en journée les personnes se déplacent sur leur lieu de travail, sont de moins en moins nombreuses et sollicitent donc dans une moindre mesure la Poste locale. Je pense donc que cette fermeture du jeudi après-midi n'a très certainement pas été improvisée. Si c'est le jeudi après-midi, c'est bien pour une raison qui fait que l'on doit se retrouver dans un créneau de moindre activité par rapport aux autres jours de la semaine »*. Et de justifier plus loin la réduction des heures d'ouverture de la Poste, je cite encore : *« parce qu'il faut s'adapter aux règles du marché »*.

Ce positionnement affligeant affaiblit le service public rendu à nos concitoyens, comme celui de la Poste sur notre commune.

Tant que M. De Pietro travestit la réalité ou fait circuler des informations mensongères sur de nombreuses thématiques municipales, comme sur le logement par exemple, j'estime que c'est manifestement sa manière de s'opposer à ma politique, et je n'en prends pas ombrage.

Là où, à mon sens, cela devient plus incompréhensible, c'est quand la ville et son service public sont attaqués de l'extérieur, et que nous ne faisons pas preuve de plus d'unité pour défendre notre commune.

C'est pourquoi, mon seul engagement au cours des prochains mois sera de faire en sorte que nous soyons tous unis, solidaires et rassemblés, pour résister et nous battre sur tous les sujets que je viens d'évoquer, et d'autres encore.

Je reste votre dévoué Maire, respectueux de la diversité de vos convictions.

**Le Maire,  
Christian AMIRATY**

Edito

# Ça s'est passé à Gignac-la-Nerthe



Le p'tit théâtre de l'Age d'Or sur scène, 17 février 2017



Le public attentif de la conférence sur la grotte chauve, 10 février 2017



Première édition du carnaval des commerçants, 8 avril 2017



Journée scolaire « Red Nose Day » au collège, 7 mars 2017



Ambiance conviviale pour la journée interclub de l'Entraide, 9 mars 2017



Concert de trompette à l'Eglise, 12 avril 2017



Les collégiens et leurs correspondants allemands ont été reçus en Mairie, 30 mars 2017

# ChoralGies & co Festival

**3 jours, 3 lieux, 8 concerts, 15 chœurs venant de toute la région, voici ce que proposent l'association Blues Sat System et la Ville de Gignac-la-Nerthe pour le 1<sup>er</sup> festival de chorales.**

Réunir des amateurs de chants, de musique mais aussi des curieux qui ont envie de découvrir des univers musicaux différents, tels sont les objectifs des créateurs de ce nouveau festival gignacais. Vendredi 2 juin, deux chorales chanteront l'Afrique à l'espace Pagnol pour ouvrir le festival. Samedi 3 juin, le square du centre-ville accueillera deux concerts avec la participation de quatre chorales aux répertoires variés : variétés françaises et anglo-saxonnes, chants du monde et

chansons populaires italiennes. En fin d'après-midi l'église ouvrira ses portes pour une programmation de folklore latino-américain, chant du monde, chants classiques et lyriques. La journée se terminera à l'espace Pagnol par un concert de chants du monde, variétés et gospel ainsi qu'un hommage à Edith Piaf et Georges Brassens. Dimanche 4 juin, les ateliers chant d'Edith Darasse et Marie-Hélène Bourrelly animeront le square le temps d'un apéritif concert. C'est ensuite à l'église qu'une soprano proposera un tour de chant lyrique accompagné de deux chœurs chantant de la chanson française et de la variété. Trois groupes de gospel viendront clôturer le festival avec un concert intitulé « *Gospel en joie* ».

**Vendredi 2 juin à 20h30 à l'espace Pagnol**

**Concert d'ouverture Chantons l'Afrique !**

Avec Les flamboyants du 13, chorale créole de Marignane  
Gazelles et cie, chorale des enfants et cours adultes  
de Gignac accompagnés par Lascours en Chœur.

**Samedi 3 juin**

**à 11h dans le square**

**Apéro-concert  
variétés, chansons  
françaises et  
populaires italiennes**

Avec Le petit chœur de la  
Belle de Mai (Marseille)  
Les Balladins de l'Estello  
(Septèmes-les-Vallons)



**à 15h dans le square**

**Concert chants du monde, variétés françaises et  
anglo-saxonnes**

Avec Les escapades polyphoniques (Rognac)  
La clé fredonne (Ensuès la Redonne)

**à 17h à l'église**

**Concert chants du monde, folklore latino-américain,  
chants classiques et lyriques**

Avec Les belles de Mai (Marseille)  
Les Magnolias (Septèmes/Lascours)  
Chorale Sainte-Anne (Septèmes-les-Vallons)

**à 20h30 à l'espace Pagnol**

**« BLUES SAT SYSTEM concert »**

Chants du monde, variétés, gospel, chansons françaises en  
hommage à Piaf et Brassens  
Avec The River Voice's Band, Maguy Blanda, Lascours en  
chœur, La clé fredonne



**Dimanche 4 juin**

**à 11h dans le square**

**Apéro-concert chansons françaises, variétés...**

Avec les classes de chants adultes et enfants

**à 15h à l'église**

**Concert variétés, chansons françaises et chant  
lyrique**

Avec Catherine SOEIRO, Soprano  
La Chorale de l'Age d'Or (Gignac-la-Nerthe)  
POP'ART (Trets)



**à 18h à l'espace Pagnol**

**Concert de clôture Gospel en joie !**

Avec Joyfully gospel (Vitrolles)  
MJC & CO Gospel (Vitrolles)  
The River Voice's Band of Gignac

**Tarif : 5 € à l'espace Pagnol et à l'Eglise  
Gratuit au square**

# Le bureau de l'Habitat déménage

**Les permanences du bureau de l'Habitat « Améliorer-Rénover-Réhabiliter » ont changé de locaux depuis la mi-mars 2017 pour cause de travaux dans la rue de la République. Elles ont dorénavant lieu au CCAS ou au service Urbanisme (cf. tableau ci-contre).**

Le bureau de l'Habitat propose des conseils, une expertise, une assistance à la réalisation des travaux et au montage des dossiers en matière de rénovation d'habitat ancien dégradé et d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Différents organismes assurent des permanences régulières : L'AMPIL (Action Méditerranéenne d'Insertion Sociale par le Logement), animateur du dispositif de la Fondation Abbé Pierre, accompagne socialement, techniquement et juridiquement les habitants les plus précaires pour l'accès au droit au logement.

L'ADIL 13 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) propose des conseils juridiques, financiers et fiscaux dans les domaines du logement, des rapports locatifs, de l'accession à la propriété, tant dans le neuf que dans les projets d'acquisition-amélioration.

SOLIHA Provence (anciennement PACT 13) offre des conseils pour les travaux de réhabilitation et aides au montage de dossiers administratifs pour les projets éligibles à des aides financières de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

SOLIHA Provence accompagne également les propriétaires au travers de l'intermédiation locative.

Le CAUE 13 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) informe et accompagne les particuliers dans leur projet de construction, d'extension, de réhabilitation ou d'adaptation de leur logement. Il les guide dans leur choix d'organisation de l'espace (l'implantation du bâti, la volumétrie, l'aménagement de la parcelle) et propose, en étroite relation avec le service instructeur de la commune, des solutions adaptées à leurs besoins en veillant à la qualité architecturale du projet et l'amélioration du cadre de vie commun.



## DEMENAGEMENT DU BUREAU DE L'HABITAT

Pour cause de travaux, les permanences du bureau de l'habitat changent de locaux à compter du 13 mars 2017 :

**PACT 13**  
(Soliha Provence)  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis  
de 14h à 17h  
Au CCAS (place de la mairie)  
04 91 11 63 10

**CAUE**  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis sur RDV  
Au service urbanisme  
(2 avenue des Fortunés)  
04 42 09 36 08

**AMPIL**  
Les mardis de 14h à 17h  
sur RDV  
Au CCAS (place de la mairie)  
04 91 53 84 96

**ADIL 13**  
Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis  
de 14h à 17h  
Au CCAS (place de la mairie)  
04 96 11 12 00

**ALEC**  
Le mercredi (une fois par mois) de 9h à 12h  
Au service urbanisme  
(2 avenue des Fortunés)  
04 91 37 21 53



L'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) conseille et oriente les particuliers sur de nombreuses thématiques : isolation, chauffage, eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, incitations et solutions de financements, choix des professionnels...

## Propriétaires, louez en toute sécurité

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Découvrez  
l'intermédiation  
locative : sécurité,  
simplicité et solidarité

### PROVENCE

Le Rapport 2016 du Mal Logement édité chaque année par la Fondation Abbé Pierre indique que 3,8 millions de personnes sont encore mal logés en France. Pour remédier à cette situation, l'Etat a missionné SOLIHA Provence (anciennement PACT des Bouches du Rhône) pour accompagner les propriétaires bailleurs dans la mise en location de leurs logements sur toute la Région PACA. Le cœur de métier de SOLIHA Provence, association agréée Loi 1901, est de permettre aux populations modestes d'accéder à un logement décent, durable et adapté à leur situation.

SOLIHA Provence peut vous accompagner au travers de l'intermédiation locative. Ce dispositif, garanti par l'État, vous

permet de louer votre bien directement à SOLIHA Provence, qui y loge une famille aux revenus modestes dans le cadre d'un bail de sous location. SOLIHA Provence devient, de fait, votre locataire, vous verse le loyer et vous garantit le bon entretien de votre logement. Si vous confiez votre logement à SOLIHA Provence, vous acceptez de pratiquer un loyer conventionné (*plafond de loyer défini par l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat*).

En contrepartie, vous bénéficiez d'une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 70% de vos revenus locatifs et d'une prime de 1000€ à la signature du bail de location avec SOLIHA. Ce dispositif vous permet de concilier investissement locatif sécurisé et démarche solidaire !

Contact : SOLIHA Provence - 04 91 11 64 97  
L'Estello - 1, Chemin des Grives  
13 383 MARSEILLE Cedex 13

# Gignac la nocturne : en courant ou en marchant !

Pour sa deuxième édition nocturne, la course de Gignac propose une nouveauté pour permettre à tous de participer. Cette année, 30 minutes après le départ des coureurs, une marche de 4,5 km débutera.

Le rendez-vous est donné samedi 17 juin au gymnase de la Viguière. Les coureurs s'élanceront à 19h sur un parcours de 7 ou 14 km au choix. Les marcheurs redécouvriront routes et chemins en ville, sur le parcours de santé et entre les champs.

L'association Athlé sport et la ville de Gignac-la-Nerthe récompenseront les participants avec coupes, médailles, bouquets, tee-shirts et bons d'achats.

Cette rencontre sportive et conviviale est ouverte à tous, à partir de 16 ans et sous réserve de possession d'un certificat médical. Pensez à vous inscrire !

### Frais d'inscriptions :

**12€ jusqu'au 16 juin et 14€ le jour de la course.**

**7€ pour la marche.**

**Modalités d'inscription sur [www.kms.fr](http://www.kms.fr)**

**Renseignements : 06 21 01 06 54**

## A vous de jouer !

Après deux soirées jeux qui ont remporté un grand succès, la Ville de Gignac-la-Nerthe propose un week-end entier consacré au jeu, samedi 20 et dimanche 21 mai au centre de loisirs.

Samedi 20 mai à partir de 17h, vous pouvez venir en famille pour vous détendre et vous amuser autour de la ludothèque, de jeux surdimensionnés à l'intérieur et à l'extérieur (puissance 4, la meule, billard indien...), de jeux de plateau (petit poucet, time's up, mysterium, challenge, loup garou...). Chaque famille est invitée à apporter une boisson, un plat salé ou sucré à partager. Les mêmes jeux seront disponibles le dimanche 21 mai de 14h à 18h et des animations supplémentaires seront organisées : parcours de motricité et jeux pour les maternelles ainsi qu'une grande kermesse (chamboule tout, pêche à la ligne, jeux d'adresse, jeux de tir...).



Ce week-end jeux, entièrement gratuit, permettra aux parents de partager un moment privilégié avec leur enfant, aux familles de se rencontrer et aux enfants de retrouver leurs copains en dehors de l'école.

## EN BREF

### FÊTE DES VOISINS

Vendredi 19 mai

Inscrivez-vous à la bibliothèque et récupérez ballons, nappes, verres, badges, affichettes, cartons d'invitation, tee-shirts et sacs offerts par la Mairie  
Renseignements : 04 42 30 59 61

### FÊTE DES MÈRES POUR LES SENIORS

Mercredi 31 mai à 14h à l'espace Pagnol  
Inscriptions avant le 23 mai le matin au Foyer

### SOIRÉE JEUX

Vendredi 9 juin

à partir de 18h30 au Centre de loisirs  
Gratuit. Chaque famille est invitée à apporter une boisson, un plat salé ou sucré à partager.

### ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE

L'INSEE réalisera du 2 mai au 24 juin 2017 une enquête sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Quelques ménages seront sollicités et recevront une lettre indiquant le nom de l'enquêteur. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

la ville de Gignac-la-Nerthe  
organise un

# Weekend Jeux

**20 et 21 mai**

**Samedi 17h - 23h**

Ludothèque  
Jeux surdimensionnés  
intérieurs et extérieurs  
Jeux de plateau  
Chaque famille est invitée  
à apporter une boisson  
ou un plat salé ou sucré

**Dimanche 14h-18h**

Ludothèque  
Jeux surdimensionnés  
intérieurs et extérieurs,  
Jeux de plateau  
Parcours de motricité,  
Kermesse

Concours de gâteaux maisons

Centre de loisirs  
**Nelson Mandela**

# Les enfants de l'école David Douillet sur le chemin du théâtre



**Dans le cadre de leur projet d'école, les élèves élémentaires de David Douillet se sont rendus fin mars à l'espace Pagnol pour assister à une représentation de théâtre. Ils ont également participé à un atelier d'expression théâtrale.**

Même si la plupart d'entre eux ont déjà assisté à un spectacle de marionnettes, à un spectacle de magie, à des contes ou autres, certains des deux cent quarante enfants qui sont venus à l'espace Pagnol ont découvert le théâtre pour la première fois. « Nous avons choisi la compagnie DRO-MOLO, tient à préciser Mme Laure Sibois, directrice de l'école, car celle-ci proposait, en complément d'une représentation théâtrale intéressante autour de l'adaptation du conte Hansel et Gretel, un contenu pédagogique supplémentaire : un atelier de pratique théâtrale. » En effet, après la pièce de théâtre qui a été jouée deux fois pour accueillir dans de bonnes conditions les deux cent quarante petits spectateurs, des ateliers de pratiques théâtrales ont été proposés aux enfants. A chaque fois, le metteur en scène accompagné d'un ou deux acteurs de la pièce expliquait aux enfants l'univers du théâtre, ses décors, les adaptations de textes, les jeux d'acteurs... De petits exercices d'expression ont même été réalisés avec les enfants. « Un des objectifs de notre projet d'école est de développer la compréhension de textes, explique Mme Sibois. Pour lire et dire correctement des textes, il faut bien les comprendre. Le théâtre permet ainsi de donner une motivation à la lecture et à la compréhension. Cela permet aussi de travailler sur la diction des textes. » Les élèves vont continuer à travailler sur le théâtre dans leur classe respective. Et l'année prochaine, il est prévu de faire assister toute l'école à une pièce de théâtre à Marseille, Martigues ou Marignane.



# Prévention routière dans les écoles

**Un agent de la Police Municipale assure régulièrement des sessions de prévention routière dans les écoles de la commune que ce soit dans les classes de maternelles, élémentaires, mais également au collège.**

Récemment, un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), a fait passer le permis piéton aux élèves des classes élémentaires des écoles Marcel Pagnol, David Douillet et Célestin Arigon. « A chaque séance, je leur présente une petite vidéo pour qu'ils comprennent bien comment se déplacer à pied en toute sécurité, en prenant soin d'écouter, de regarder avant de traverser, détaille Jean-Louis. Ensuite, à travers de petits quizz, je les sensibilise avec l'aide des enseignants au code du jeune piéton en vue d'obtenir un permis piéton. »

Le « Permis Piéton pour tous les enfants » est une opération nationale qui permet de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue. Ce permis permet aux élèves au-delà des règles de circulation piétonne, de découvrir le sens de la responsabilité individuelle, d'acquérir des réflexes et des astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.



## Des activités loisirs durant la pause méridienne

**Dans les écoles de la commune, le temps périscolaire, avant et après les repas de la cantine, est consacré à des jeux libres dans la cour ou à des activités encadrées par des animateurs de la DEJES.**

Les matchs de football, animés et arbitrés par Frédéric Ruiz, connaissent un grand succès à l'école David Douillet, aussi bien auprès des garçons que des filles. Après de nombreux matchs disputés sous forme de mini-championnat, la finale qui s'est déroulée fin mars a connu une grande ferveur. Autre activité proposée : de la danse et des créations de chorégraphie, qui là aussi remporte l'adhésion des élèves. A l'école Marcel Pagnol, c'est le basket qui est à l'honneur avec des animations autour de la corde à sauter. Parmi les autres activités proposées aux enfants, la ludothèque et ses nombreux jeux de société est également plébiscitée.

## Découvrir le livre à la bibliothèque

**La bibliothèque Yvan Audouard accueille régulièrement les enfants, notamment dans le cadre scolaire, pour leur faire découvrir les livres, les familiariser avec la lecture et la recherche d'informations.**

« Nous accueillons tous mardis, jeudis et vendredis matins les enfants scolarisés sur la commune qui viennent à la bibliothèque, école par école, classe par classe, explique Patricia Colin, la directrice de la bibliothèque Yvan Audouard. Nous essayons de travailler sur le livre plaisir et pas le livre obligatoire d'aspect plus austère. Notre approche des enfants se fait en étroite relation avec les enseignants. » Ainsi, par exemple, des élèves de l'école David Douillet vont venir à la bibliothèque pour travailler sur le thème de l'Alaska tandis que d'autres de l'école Marcel Pagnol vont s'intéresser aux droits de l'enfant.

Les bibliothécaires les aident alors dans leur recherche d'ouvrages, dans la collecte de renseignements, d'informations. Elles travaillent aussi de « manière plus libre », sans thème particulier en proposant des lectures à haute voix, en mettant en avant une histoire particulière. « Nous sommes un outil à la disposition des enseignants, rappelle sa directrice. Nous essayons de faire en sorte qu'à chacune de ses venues, l'enfant reparte chez lui avec un livre qu'il pourra ensuite lire avec ses parents, son frère, sa sœur ou ses grands-parents. C'est un volet essentiel de notre mission. Il est important que les enfants lisent très tôt. C'est pourquoi, nous travaillons dès le plus jeune âge avec la crèche les Jardins des myrtes et les écoles maternelles. »

# Préparez vos vacances et celles de vos enfants !

**Sorties voile, centre aéré, stages sportifs, séjours pour les enfants et les ados : les inscriptions sont ouvertes à la DEJES.**



## Envie de grand large ?

**Les inscriptions sont ouvertes pour les sorties famille en bateau pour les mois de juillet et août.**

Le voilier Eau libre, appartenant à la ville de Gignac-la-Nerthe, est prêt à larguer les amarres pour vous emmener voguer en mer, le temps d'une **journée inoubliable en famille ou entre amis**. Son skipper vous formera aux rudiments de la voile et vous fera découvrir l'extraordinaire richesse des rades de Marseille, du parc National des Calanques...

### Juillet :

- samedi 8 et dimanche 9
- vendredi 14 journée + sortie soirée
- dimanche 16
- samedi 22 et dimanche 23

### Août :

- vendredi 4
- samedi 5 et dimanche 6
- samedi 12 et dimanche 13
- mardi 15
- samedi 19 et dimanche 20

Pensez à emporter tous types d'embarcation pneumatique (avec gonfleur) si vous le souhaitez pour débarquer aisément à terre.

Un barbecue est à votre disposition pour faire des grillades à bord du voilier (prévenir le skipper en amont de votre sortie pour qu'il prévoit le matériel nécessaire).

En plus du calendrier proposé, vous pouvez occasionnellement effectuer une réservation du voilier pour les journées du vendredi. Pour cela, contactez le standard de la DEJES, proposez votre date, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour que nous puissions vous recontacter et vous permettre une sortie voile, dans la mesure du possible.

Tarif : 7€/personne - Inscriptions à la DEJES - 04 42 09 01 51

**Des mini croisières** sont organisées pour les jeunes de 10 à 14 ans qui souhaitent s'initier aux techniques de navigation, voguer à la découverte de la rade de Marseille et de la Côte bleue.

- jeudi 20 et vendredi 21 juillet
- jeudi 10 et vendredi 11 août
- lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 août

Une nuit à bord, repas fourni. Départ à 9h du gymnase de la Viguière. Retour à 17h au même endroit.

## Des vacances sportives

**Pendant les vacances d'été, des stages sportifs multi-activités sont proposés aux enfants de 6 à 11 ans avec de nombreuses activités attractives et variées encadrées par des éducateurs sportifs municipaux.**

### Pour les 6/8 ans

Du 17/07 au 21/07 : basket, pétanque, jovi, rollers, golf, thèque, trottinette, hockey

Du 28/08 au 31/08 : athlétisme, jovi, activités gymniques, hockey, trottinette, jeux au boulodrome, pétanque, basket

### Pour les 8/11 ans

Du 10/07 au 13/07 : accro branches Figuerolles, voile, VTT, sports collectifs

Du 24/07 au 28/07 : hockey, thèque, handball, trottinette, badminton, voile, journée canoé en rivière

Du 21/08 au 25/08 : jeux de plage, VTT, voile, Parc des lutins

### Pour les 9/11 ans

Du 16/08 au 18/08 : VTT et activités nautiques



# Le Centre de loisirs pour des activités variées

**Le centre de loisirs offre à vos enfants, de 3 à 15 ans, des activités variées, encadrées par une équipe d'animateurs qualifiés.**

Voici un avant-goût du programme :

## Les 3-6 ans :

Jeux d'eau, grands jeux, sorties à la plage, piscine, équitation, potager du GardenLab, Magicland, Kids Park, parc Figuerolles...

## Les 6-10 ans :

Jeux d'eau, grands jeux, sorties à Magicland, sorties plage, accrobranches du parc de Figuerolles, équitation, piscine, potager du GardenLab

## Les ados, collégiens :

Ces derniers étant plus autonomes, ce sont eux qui choisiront leurs activités en fonction de leurs envies et d'un volet d'activités proposées. Des sorties seront aussi programmées à la journée ou à la demi-journée (cinéma, urban jump, accrobranche, bouée tractée, plage, laser game, Magicland...)



Et aussi...

## Activités manuelles et de création :

ateliers « tripatouille » (pâte à modeler, pâte fimo, pâte à sel...), dessin et peinture, collage et pliage, fresques, atelier recyclage, construction d'accessoires, de décors, de jeux...

## Activités d'expression : théâtre, jeux de rôles, ludothèque

## Activités sportives :

jeux sportifs collectifs et individuels de plein air ou en gymnase, parcours de motricité, tir à l'arc, kin ball, pétanque, jeux d'eau, jeux d'opposition, grands jeux, balades, baignade...



## Des séjours de vacances

**Séjour d'été ou camp d'ados, les 6/11 ans peuvent profiter des vacances pour découvrir une autre région.**

**Un camp d'ados** est organisé du **24 au 28 juillet** à Chorges pour les **enfants scolarisés au collège**. Les participants sont des « acteurs » de leurs vacances (élaboration des repas, participation aux tâches de la vie quotidienne, choix des activités hors des activités programmées, hébergement en tente). Le séjour est encadré par deux animateurs diplômés et expérimentés. Activités : canoraft, hydro speed, rafting, baignade, découverte de la région, jeux de société...

**Un séjour d'été** est proposé aux enfants de **6 à 11 ans du 24 au 28 juillet** au centre de vacances Les Blacouas, près des gorges du Verdon. Les enfants sont logés dans des chambres de 5 à 6, en pension complète et encadrés par deux animateurs diplômés. Activités : ferme pédagogique, piscine du village, accrobranche, tir à l'arc, activités manuelles...

## Un week-end pour les familles

**Malgré des températures plutôt fraîches, ce sont 14 familles qui se sont retrouvées le temps d'un week-end à Saint-Pierre d'Argençon les 18 et 19 mars pour partager des moments de détente et de jeux dans une ambiance conviviale.**

Le samedi après-midi, les 49 participants ont appris à se connaître grâce à des Olympiades. Au programme : relais, tir à l'arc, tir sur cible, parcours à l'aveugle, chamboule tout, tous dans le cerceau... La journée s'est terminée par une ludothèque et une « soirée fureur » autour de jeux musicaux (Retiens les paroles, air band, air song, continue les paroles...). Le lendemain, les familles ont profité de la station de sports d'hiver. Après des balades pour certains, du ski pour les autres et de bonnes crêpes dégustées tous ensemble, l'heure du départ avait déjà sonné. Ravis de cette expérience, nombreux sont ceux qui souhaitent participer au prochain week-end familles !



# Pourquoi Alain Cordoliani, élu d'opposition, rejoint-il l'équipe de la majorité municipale ?



## Budget 2017

# De bons résultats financiers qui contribuent à dessiner la ville de demain

**Cette année, encore, les impôts locaux n'augmenteront pas pour ce qui concerne la part communale. Il est également à remarquer que la commune n'a jamais obtenu, par le passé, d'aussi bons résultats financiers ! Des résultats positifs obtenus pour l'année 2016, jamais atteints auparavant qui vont permettre de poursuivre l'amélioration des services publics, la maîtrise de nos finances communales et développer un programme ambitieux d'investissements.**

L'exercice budgétaire 2016 se caractérise par des **résultats financiers exceptionnels**. Historiques même, car si on remonte aux trente dernières années, jamais la commune n'avait connu d'aussi bons chiffres.

« Cette année encore, les résultats sont au rendez-vous et quels résultats ! tient à souligner Gabriel Pernin, adjoint aux finances. 2016 se clôture avec une épargne nette de 1,43 millions d'euros, soit le double de celle réalisée en 2015. C'est une prouesse dans le contexte national que nous traversons. Si bon nombre de communes ont renoncé à investir, simplement pour équilibrer leur budget du fait des restrictions budgétaires de l'État, Gignac-la-Nerthe a pu poursuivre sa politique d'investissement à hauteur de 3,06 millions euros, sans dégrader son épargne nette. » Ces résultats très positifs interviennent, il faut le rappeler, dans un contexte de baisse régulière des dotations globales de fonctionnement (DGF) octroyées aux communes par l'État, de pénalités liées à la loi SRU...

**Alors, comment expliquer ces excellents résultats ?** Grâce à une **gestion saine** et **rigoureuse** qui permet une maîtrise

et une **baisse importante des frais de fonctionnement** de la commune. Chaque service s'est mobilisé pour réaliser des économies (10,5% de baisse de dépenses en 2015, puis 5,7% à nouveau en 2016). A ces baisses, il faut rajouter des **économies d'énergies** (comme la réduction de l'éclairage public, achats groupés pour l'électricité et le gaz...).

A souligner également que grâce à **de longues négociations** menées par M. Le Maire avec les services de l'État et la signature en septembre du Contrat de Mixité Sociale (CMS), où le premier ministre était spécialement venu à Gignac, **la ville a pu être dispensée de payer les pénalités** liées à la pénurie de logements sociaux (loi SRU), qui aurait été de 183 539 euros en 2015. Une signature de contrat qui a également permis de ramener le nombre de logements sociaux à construire à une grandeur acceptable de 220 logements sociaux.

Enfin, il est important de souligner que **les impôts ne seront pas augmentés** pour ce qui concerne la part communale, ni cette année, ni même les années prochaines.

## Budget 2017

### ► 1,4 M€ d'épargne nette !

Ce niveau d'épargne nette est le plus haut niveau que la ville n'ait jamais connu, du moins au cours des 20 dernières années. Les services n'ont pas effectué de recherches au-delà de 20 ans, mais il est probable que ce soit le plus haut niveau que la ville n'ait jamais connu. Cela alors même que la ville a perdu au cours des 2 dernières années 400 000 € de DGF, donc de recettes.

Une gestion rigoureuse de maîtrise des frais de fonctionnement menée au sein de chaque service de la commune a permis d'atteindre ce résultat exceptionnel.



### ► Une nouvelle diminution de la dette

La dette qui s'élevait à 12,5 M€ en 2007, ne représente « plus que » : 6,9 M€ fin 2016. Il est à souligner que 0,6 M€ pour un emprunt toxique contracté le 18/12/2007 ont été sécurisés.

La volonté affirmée du Maire et de son équipe est de sortir la ville de la spirale infernale de l'endettement contractée depuis 2008. Cela se concrétise à nouveau, pour l'exercice 2016, par une poursuite de la baisse de l'annuité de la dette.

Des conséquences très positives de cette stratégie se mesurent directement sur l'annuité de la dette (intérêt + capital) :



### ► Quelques éléments d'explication :

Un budget qui s'inscrit dans une stratégie de :  
Maîtrise des charges de fonctionnement  
Négociations pour être exonérés des pénalités liées à la loi SRU

Une programmation d'investissements ambitieux  
La baisse des dotations générales de fonctionnement pour les communes (DGF) représente 500 000 euros de recettes en moins pour la commune sur les années 2015/2016/2017. Les pénalités liées à la loi de la solidarité et à la rénovation urbaine (loi SRU) s'élèvent à :

2013 : 87 000 €  
2014 : 146 000 €  
2015 : 183 000 €

Pour l'année 2016, les pénalités devaient s'élever à 236 000 euros. Mais, grâce aux efforts que fait la commune en matière de construction de logements sociaux et aux négociations menées avec l'État, la ville a été exonérée de ces pénalités.

« L'État nous demandait au départ de construire 746 logements, ce qui était très impactant pour la commune, tient à rappeler M. Le Maire. Nous avons négocié fermement avec l'État, et obtenu l'obligation de construire 550 logements, dont 220 sociaux. Nous avons en ce moment 330 demandes de logement enregistrées au CCAS, dont 200 sont des

Gignacais et les autres sont des personnes extérieures, venant très souvent des communes limitrophes, où nous retrouvons fréquemment des enfants de Gignacais, des personnes qui ont vécu à Gignac et qui souhaitent y revenir. »



## ► Quelques faits significatifs concernant l'exercice 2016

### Des investissements pour un montant supérieur à 3 M€, parmi lesquels on peut remarquer :

- Des **acquisitions foncières** d'un montant de **1 millions d'€** réalisées par la ville **pour dégager de nouvelles recettes** dans un proche avenir (terrains, anciens commerces, logements dont les emplacements représentent un intérêt important pour la ville...). Ces acquisitions entrent pleinement dans le patrimoine de la ville qui s'accroît chaque année,
- **570 K€** investis dans les écoles de la commune qui regroupent à la fois les travaux réalisés dans les écoles actuelles, mais aussi les études, pour la réalisation des futurs pôles éducatifs,
- **243 K€** de travaux dans les bâtiments communaux qui traduisent l'entretien et le soin apporté chaque année par la ville à son patrimoine existant,
- **555 K€** consacrés à l'amélioration du paysage urbain : réfection de la voirie communale, rénovation de l'éclairage public, enfouissement des réseaux aériens,
- **140 K€** investis au titre de la vidéo protection : la ville accentue à nouveau ses efforts pour apporter plus de prévention et de sécurité. Cet investissement est à mettre en parallèle avec la modification complète de l'effectif de la police municipale qui a vu le départ de l'ancien chef de poste et de son adjoint, l'arrivée d'un nouveau chef de poste et de nouveaux policiers municipaux qui ont été recrutés,
- De nombreux autres travaux et acquisitions de montants plus modestes mais qui ont leur importance (divers matériels, bureau, informatique, incendie, mobilier et autres...).

### Des investissements cofinancés de la manière suivante :

- 1 668 400 € de subventions publiques ont été obtenues de la part des partenaires publics suivant : Conseil Départemental 13, Métropole Aix-Marseille Provence, Conseil Régional, État...
- 261.500 € au titre du FCTVA
- AUCUN emprunt en 2016. En parallèle, la ville a remboursé 656.586 € de capital, ce qui a permis une nouvelle diminution de la dette.
- Aucune augmentation d'impôt

# Regards sur les projets

## ► Regard sur les investissements programmés

La ville va investir 8 M€ par an, soit un montant total de 24 M€ sur trois années. Des investissements qui vont lui permettre d'obtenir de nouvelles recettes à l'avenir, grâce à une constitution d'un patrimoine productif (loyers, baux commerciaux...) et à des aménagements structurants (zones d'activités économiques...). Des investissements qui vont permettre également de relancer le commerce de proximité qui contribue à la vie d'une commune, de poursuivre la requalification urbaine de la ville et d'embellir toujours plus le cadre de vie des concitoyens.

Les investissements prévus par la commune sont répartis de la manière suivante :

- 18,5 M€ dans l'éducation
- 4,5 M€ consacrés à la protection des terres agricoles et à des acquisitions foncières
- 1,2 M€ pour la création d'un nouveau lieu d'accueil et d'un guichet unique pour les démarches administratives

Au niveau du développement économique,

La société PROUDREED a acquis une parcelle de 2 hectares pour y développer un village des entrepreneurs avec 7000 m<sup>2</sup> de bâti pour 8684 m<sup>2</sup> d'activités. Le potentiel de recettes pour la ville est estimé à 80 000 € d'ici 3 ans.

Les travaux vont débuter en septembre 2017 et vont durer environ deux années.

La zone d'activités économique prévue au quartier du Billard mettra quelques années avant de sortir de terre et amener de nouvelles recettes à la commune. « J'interviens personnellement et régulièrement auprès de la Métropole pour avancer sur ce dossier, tient à souligner M. Le Maire. »

Quelques exemples de travaux de proximité

- Création d'une aire de jeux aux Templiers pour permettre aux enfants de s'amuser lorsque les parents feront leurs démarches administratives
- Réalisation de 400 m<sup>2</sup> de surface dédiée au commerce de proximité et réaménagement du parking
- Travaux de rénovation pour la maison des associations « Grange Puget » (78 000 euros) et un appartement rue de la République pour le louer ensuite (71 000 euros), enfouissement des réseaux aériens pour un embellissement du cadre urbain, reprise de l'éclairage public Allée de Laure et place de Laure.

### Les orientations budgétaires 2017

Le budget 2017 de la commune est bâti autour des axes suivants :

- Un maintien des taux d'imposition : face à l'ampleur et la rapidité de la chute des dotations, l'équipe municipale a statué pour un maintien des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Cela grâce à une maîtrise de la masse salariale, une stabilité (voire si possible une nouvelle diminution) du fonctionnement général des services

- Des investissements ambitieux qui devraient se situer autour de 10 M€ TTC, dont parmi les principaux, nous pouvons remarquer :

- o La réalisation d'une partie importante du pôle éducatif numéro 1 (environ 4 M€ en 2017)

- o Une politique d'acquisition foncière toujours ambitieuse (3 M€) constitutive de patrimoine pour la ville, mais aussi de futurs loyers et recettes

- o La création d'un guichet unique aux Templiers accompagnée de la requalification et du déplacement des commerces existants afin de leur offrir une meilleure visibilité (1,1 M€)

- o La création d'un bâtiment aux Templiers pour accueillir de nouveaux commerces et/ou services (800 K€)

- o Des investissements liés à la revitalisation du centre ancien pour permettre l'arrivée de nouveaux commerces, la réalisation d'un parking supplémentaire en cœur de ville, la requalification de deux séquence rue de la République ...

- o La poursuite du déploiement de la vidéo-protection (entre 250.000 € et 300.000 €)

Tous ces investissements bénéficient d'aides financières accordées par nos partenaires publics répartis de la manière suivante :

- o Des subventions importantes puisque la ville dispose en moyenne de 60% de subvention du Conseil Départemental du montant HT des investissements

- o Un emprunt d'équilibre qui se situera autour de 2,6 M€ pour un remboursement de 650 K€, soit une progression prévisionnelle de 2 M€ de la dette. Une partie de l'annuité générée de cet emprunt sera compensée par les nouveaux loyers que la ville va commencer à percevoir fin 2017 et surtout les années à venir.

- o Une épargne nette la plus élevée possible

# ► Bientôt un nouveau visage pour la rue de la République



**Commencés à la mi-mars, les travaux de requalification d'une partie de la rue de la République avancent à grands pas. Ils vont offrir, vers la fin mai, un cœur de ville rénové, plus esthétique et fonctionnel et favoriser ainsi le commerce de proximité.**

« Ce projet de rénovation tient beaucoup à cœur à la municipalité, a tenu à souligner Alain Croce, adjoint au maire et responsable de la voirie, lors de la réunion de concertation qui a réuni le 2 mars en Mairie, les riverains et commerçants, pour leur présenter tous les détails du projet et échanger sur celui-ci. Outre son aspect esthétique qui va offrir un visage plus agréable à la rue de la République, ce projet doit favoriser la relance des commerces sur l'artère. Avec la Métropole Aix Marseille Provence et le Conseil départemental, partenaires du projet, nous allons essayer de faire quelque chose de joli et de qualificatif. Ces travaux engendrent, bien entendu, quelques désagréments et des modifications de circulation. La municipalité remercie chaleureusement les habitants et les commerçants pour leur patience et leur compréhension. »

Ces travaux concernent, dans un premier temps, la partie de la rue située entre le croisement de l'avenue Pasteur et le bas de la rue Jean Moulin. Ils devraient être achevés, sauf aléas de chantier, pour la fin mai.

Prochainement, une seconde séquence de requalification de la rue de la République interviendra du côté de la boulangerie et de la pharmacie.

Durant les travaux, les commerces de la rue de la République restent ouverts et accessibles.

## Nature des travaux

Les objectifs de ces travaux sont de requalifier la rue pour offrir un visage plus agréable à cette partie du centre ancien, favoriser le développement du commerce de proximité et mieux faire cohabiter les véhicules et les piétons, grâce à :

- La création d'un **plateau traversant**
- Le rétrécissement de la voie routière pour devenir une **zone à 20km/h**
- Le recours à des **matériaux de grande qualité** esthétique - pose de **béton désactivé** à l'image du Hameau des Granettes ou de la place des Templiers avec des **lignes de pavés**
- La **pose de mobilier urbain moderne - nouveaux luminaires** avec éclairage à partir de lampes à LED, **jardinières, potelets, barrières**
- **Enfouissement** des réseaux aériens
- **Aménagement du parking** situé derrière l'ancien Bar des sports avec création de 40 places de stationnement
- **Création d'une percée piétonne** permettant de rejoindre les commerces facilement à pied après avoir stationné
- **Vidéo protection** renforcée



# Jeunes pousses au GardenLab



**Le centre de loisirs a investi sa parcelle du GardenLab mercredi 29 mars pour planter les premières pousses dans le jardin potager des enfants.**

92 enfants, de 4 à 10 ans, ont profité du soleil radieux pour planter légumes, herbes aromatiques, arbres fruitiers, pour préparer des tuteurs, des étiquettes avec le nom des plantes, pour construire une maison à insectes et peindre l'enseigne « GardenLab des enfants ». Ratisser, creuser, planter, arroser : les enfants n'ont pas chômé et étaient ravis de faire visiter leur potager à leurs parents venus les récupérer sur place en fin de journée.

Certains parents ont également participé à cette belle journée en plantant un arbre fruitier. « *On se rappellera de cette journée* », « *on plante nos racines dans la terre de Gignac* »... Cette activité familiale en plein air fut très appréciée par tous.

Tous les mercredis, un groupe du centre de loisirs se rendra au GardenLab pour s'occuper du potager des enfants.



# Semaine du développement durable

**Pour la deuxième année consécutive, la ville de Gignac-la-Nerthe participe à la semaine européenne du développement durable en proposant des actions variées pour le grand public, les écoles et le centre aéré.**

**Du 29 mai au 4 juin**, le développement durable sera à l'honneur à Gignac-la-Nerthe ! Les jeunes gignacais participeront à des ateliers de découverte et des quiz pendant les Temps d'Activités Périscolaires. Des dessins animés sensibiliseront les écoliers aux thématiques de l'alimentation saine, de l'agriculture, de la préservation de l'environnement. Chasse aux trésors et grand jeu entraîneront les enfants du centre aéré dans une après-midi ludique et pédagogique consacrée au développement durable.

## Grand bol d'air pour les jeunes pousses

A l'occasion de la semaine du développement durable et de la fête du vélo, une journée familiale sera organisée **dimanche 4 juin** autour des enjeux environnementaux : déplacements doux, respect et protection de la nature, tri des déchets, économies d'énergies, agriculture locale, alimentation saine...

Des éducateurs sportifs proposeront des **parcours à vélo** pour apprendre à rouler en ville, des **challenges VTT** chronométrés au parcours de santé et une **balade** sur les routes et chemins de Gignac. Vous pourrez profiter de l'occasion pour faire vérifier ou réparer votre vélo auprès d'un stand prévu à cet effet.

A pied ou à vélo, tout le monde pourra participer à un **rallye découverte** à travers la commune.

Le rendez-vous sera ensuite donné à midi au GardenLab pour un **apéritif convivial** offert par la Municipalité. Chacun est ensuite invité à apporter son **pique-nique** pour profiter de ce nouvel espace nature au cœur de Gignac. De nombreuses animations rythmeront l'après-midi avec des **jeux** divers, des **ateliers** d'initiation au jardinage, des visites du GardenLab des enfants... Une belle journée grandeur nature à passer en famille ou entre amis !

**Accueil et inscriptions aux diverses activités dès 9h sur le parking du gymnase de la Viguière**



## Qu'est-ce que le GardenLab ?

C'est un ensemble de potagers thématiques partagés qui seront développés sur quelques hectares de terrains qui vont être sanctuarisés par M. Le Maire et ôtés du caractère constructible auquel ils étaient destinés initialement (PLU 2007).

C'est à partir du corps de ferme de la Pousaraque, qui assure un trait d'union entre le hameau de Laure et le centre ancien, que va se construire le GardenLab.

Parmi les thématiques, vous pourrez trouver : les potagers des loisirs, les potagers des enfants, les potagers du restaurant de la ferme de la Pousaraque, les potagers des graines anciennes, les potagers de l'innovation...

« Ce projet a pour vocation d'équilibrer les zones urbaines avec la protection et la mise en valeur d'espaces naturels, de terres agricoles, explique Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe. Nous nous intéressons à la préservation des graines anciennes qui sont hors catalogue des grands groupes industriels, à préserver la biodiversité. Nous travaillons à l'implantation d'un restaurant bio avec terrasse ombragée dans le corps de ferme qui sera rénové. Le restaurant aura bien entendu son potager au sein du GardenLab. »





# Les terres agricoles de la Pousaraque préservées de justesse !

**Avec le projet du GardenLab, Gignac voit une grande partie de ses terres agricoles, située avenue de la Pousaraque, protégée et préservée des constructions. Ce qui n'était pas du tout le cas avec l'ancienne municipalité, dirigée par M. Claude Frigant, ancien maire, ses conseillers municipaux comme M. Christophe De Pietro, Mme Jacqueline Poutet ou encore M. Gilles Badoux, directeur de cabinet. En effet, l'ancienne équipe municipale, aujourd'hui dans l'opposition, avait prévu la construction de nombreux logements comme le prouve cet article de La Provence, paru le 05/08/2006.**

► **Article paru le 5 août 2006 dans La Provence**

■ GIGNAC-LA-NERTHE ■

## La mairie veut construire 300 logements à la Pousaraque

Une zone d'aménagement concerté va voir le jour dans les quartiers de la Pousaraque et de Roquebarde. A terme, 300 logements sont prévus pour 2015. Ce projet suscite la colère de l'opposition

**"G**ignac n'est plus un village. Les gens pensent que leur ville va toujours rester la même mais ce n'est pas possible", explique Gilles Badoux, premier adjoint au maire, comme pour contrer les critiques.

Pour répondre à la demande croissante de logements dans le secteur, en raison de la proximité avec Marseille, la zone aéroportuaire, l'industrie pétrochimique et "tout simplement parce que les familles gignacaises veulent avoir leurs enfants qui vivent auprès d'eux", poursuit l'adjoint, la mairie a décidé de créer une zone d'aménagement concertée (Zac) dans les quartiers de la Pousaraque et de Roquebarde, d'une superficie de 12 hectares. "C'est l'interconnexion entre le village ancien du centre, la Zac de la Viguière et Ménage-neuf et l'autre partie, Laure, lieu-dit de Gignac", situe Gilles Badoux.

A terme, en 2015, ce seraient 300 logements, dont 20 % d'habitations à loyer modéré qui devraient sortir de terre. "Il y aura 35 villas sur des terrains de 600 à 800 m<sup>2</sup>, 35 villas jumelées, c'est-à-dire rattachées par les garages, sur environ 200 m<sup>2</sup> et 80 logements sociaux sous forme de bâtiments de deux étages", détaille l'élu.

Plusieurs tranches de travaux sont prévues : "Le chantier dé-

marrerait, au mieux, dans 15 mois, c'est-à-dire en septembre 2007. La phase nord, d'environ 150 logements, devrait être terminée en trois ans. La phase sud suivrait et devrait durer jusqu'en 2015".

### Lancer les travaux progressivement

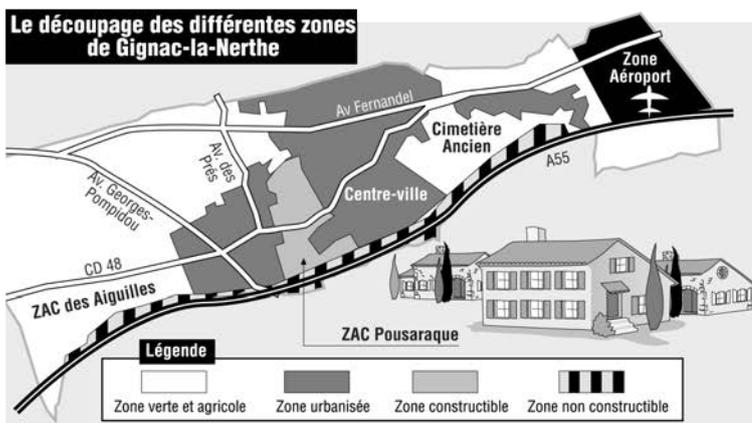
Pour la mairie, il est important de lancer ces grands travaux progressivement : "On arriverait à une augmentation de la population d'environ 5%. Il convient donc d'y aller petit à petit, pour pouvoir adapter les infrastructures existantes au fur et à mesure. Pour les écoles par exemple, nous aurons la possibilité de rouvrir des classes".

Pour le moment, le promoteur chargé de cette Zac cherche à racheter les terrains : "Au nord, c'est fait ou presque. Au sud, c'est en pourparlers avec les propriétaires", annonce Gilles Badoux.

Certains riverains s'inquiètent à propos de la rétention des eaux (voir par ailleurs) : "Je comprends leur inquiétude, mais une étude est prévue et il y aura des bassins de rétention", assure Gilles Badoux.

Le chemin départemental 48 sera requalifié en boulevard urbain avec des trottoirs de chaque côté, des terre-pleins centraux avec des arbres et de

### Le découpage des différentes zones de Gignac-la-Nerthe



l'éclairage public. La rue des Ouides rejoindra sans doute la rue de la Fosse, "mais rien n'est encore décidé".

A noter qu'avec ces constructions, Gignac aura alors 8 à 10 % de logements sociaux. On est encore loin des 20 % imposés par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. "A part en créant des tours de dix étages, je ne vois pas comment on pourrait faire", estime Gilles Badoux. La commune continuera donc de payer 150 000 € d'amende chaque année.

Emmanuelle ELBAZ



Le premier adjoint et l'adjoint à l'urbanisme sur la zone de la Pousaraque. Photo E.EB

# Sites Internet politiques sur la ville : une nécessité de transparence !



Nous connaissons les sites internet des principaux groupes politiques qui composent le Conseil Municipal : celui du «Front National», du groupe « Gignac autrement », du groupe « Gignac j'y Vis » et celui du groupe «Gignac ensemble», qui n'appellent pas de commentaires particuliers.

Mais un site internet intitulé «Gignac-la-Nerthe le forum» existe aussi depuis plusieurs années sans que l'on sache qui en est l'administrateur.

Comme l'indique son nom, ce forum internet est censé être ouvert à l'ensemble de la population ce qui est le principe même d'un forum. Or, que remarque-t-on ?

Nous avons parcouru les 3 dernières années de publications de ce forum et n'y avons trouvé que des posts extrêmement hostiles à M. le Maire et malgré notre examen attentif, aucun article qui soit favorable à l'action municipale.

Étrange forum qui n'a donc de forum que le nom car comment imaginer que parmi des milliers de posts publiés nul internaute ne se soit effectivement signalé en soutien de la politique municipale ?

Mais qui est l'administrateur de ce Blog ? Aucun nom n'apparaît sur le site lui-même et l'immense majorité des personnes qui s'y expriment se cachent sous un pseudonyme. Ce que nous devons à nos concitoyens c'est la transparence.

Tout le contraire de ce qu'exprime au quotidien ce « forum ». C'est la raison pour laquelle le Vivournet a voulu lever une partie du voile et voici ce que nous avons découvert.

Ce site internet est administré par Monsieur Gilles BADOUX, une personne bien connue dans la ville. M. BADOUX fut élu en Mars 1995 sur la liste de l'ancien Maire, M. FRIGANT. Alors en situation de chômage, il ne tarde pas à quitter son poste d'élu municipal de la ville pour intégrer un poste de contractuel de catégorie A dans cette même ville de Gignac-la-Nerthe dès le 6 Mars 1996, soit un an après son élection et ce jusqu'au 29 février 2008 où l'intéressé a démissionné.

Au-delà de la légalité de cette embauche, c'est le côté moral qui est posé, à savoir : je participe en ma qualité d'élu à la création de mon propre poste de collaborateur de cabinet.

Le montant annuel brut de ses salaires s'est élevé pour l'année 2007 à près de 46 000 euros. C'était il y a dix ans.

Ainsi, pour le Vivournet, il s'agit non seulement de porter des informations sur l'utilisation des fonds publics auprès de nos concitoyens, mais également d'apporter des informations sur un site internet consulté par les citoyens gignacais.

Pour le reste, chacun pourra dorénavant apprécier le positionnement brutal et sans nuance de ce site dans le paysage politique gignacais.

## L'ensemble des foyers Gignacais pourra avoir accès à la fibre optique d'ici 2019

**La réunion publique consacrée au déploiement de la fibre optique à Gignac-la-Nerthe qui s'est tenue le jeudi 27 avril a réuni près de deux cent personnes à l'espace Pagnol.**

La réunion s'est tenue en présence des représentants de SFR, entreprise désignée par les pouvoirs publics comme aménageur du réseau qui acheminera la fibre optique jusqu'aux portes des foyers des communes du bassin ouest de Marseille Provence.

Cette rencontre a permis d'évoquer les aspects techniques, de présenter des cartographies détaillées du déploiement en cours de réalisation, quartier par quartier, de faire le point complet sur ce dossier. Nous y reviendrons dans le détail avec un long article illustré dans le prochain Lou Vivournet, à paraître en juin.

En attendant, sachez qu'il est annoncé que l'ensemble des foyers Gignacais pourra bénéficier de la fibre en 2019, et pour certains dès 2018. Autre information importante, les immeubles et copropriétés d'au moins 4 logements doivent absolument se rapprocher de SFR pour signer une convention nécessaire afin de bénéficier de la fibre. Beaucoup d'assemblées générales de syndicats se tenant au mois de juin, nous vous invitons expressément à vous rapprocher de

SFR à ce sujet.

**Contacts :**

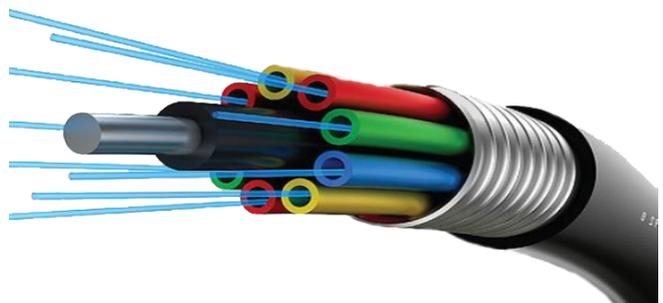
SFR - 0805 700 373

Consulter sur le site internet de SFR l'espace dédié au raccordement des immeubles :

[www.lafibresfr.fr](http://www.lafibresfr.fr)

**Service communication**

accueil de la mairie - 04 42 31 13 00



# Confettis, princesses, super héros et caramentran

Dès le mois de mars les carnivals se sont succédés dans les écoles. Il aura fallu attendre une météo plus clémente fin avril pour les découvrir les magnifiques chars de l'OCLG dans les rues de gignac.





# Jeux, gourmandise et **solidarité**



**Le Secours Populaire a distribué pas moins de 1600 chocolats aux 250 enfants présents mercredi 19 avril au parcours de santé pour sa désormais traditionnelle chasse aux œufs.**

Organisée conjointement par les antennes du Secours Populaire de Marignane, Ensues-la-redonne, Berre et Gignac-la-Nerthe, cette après-midi placée sous le signe du jeu, de la solidarité et de la gourmandise a attiré de nombreuses équipes d'enfants venues jouer et récolter œufs, lapins et autres poules en chocolat.

Munis de leur permis de chasser à 2€, les enfants se sont élancés dans l'aire de jeux pour participer à toutes sortes d'épreuves : pêche à la ligne, tir sur une cible, jeux

d'adresse et d'équilibre, quilles, construction de châteaux, croquet, chamboule tout, lancer de cerceaux...

Une fois les défis relevés, ils ont tous récupéré un sac de friandises. Le parcours de santé constitue un site idéal pour ce type de manifestation ludique. Les familles ont redécouvert cet espace de promenade particulièrement agréable et adapté à tous : sportifs, enfants, promeneurs...

Cette manifestation a permis de reverser près de 500€ à « Copains du Monde » pour aider les coopératives de femmes en Mauritanie qui cultivent des légumes et élèvent du petit bétail.

**Merci à tous pour votre participation !**



# Belles performances pour nos « karaté kids »

Quatre jeunes Gignacais du Dojo Karaté Club ont obtenu de bons résultats lors de la coupe Berger disputée, en février dernier, à Marseille.



Sous la houlette de leur professeur de karaté, Henri Pardin, les poussins ont obtenu de bons résultats lors de la coupe Berger qui s'est déroulée à Marseille en février dernier et qui a réuni une quinzaine de villes (Arles, Mouriès, Istres, Marseille, Port de Bouc, Marignane, Gignac-la-Nerthe...). Lorenzo Mastrosimone, ceinture jaune blanche, âgé de 8 ans, a terminé 3<sup>ème</sup> ex-quo, Emma Bru, ceinture orange, 7 ans, a obtenu la deuxième place.

Jade Salmeone, ceinture jaune, 11 ans, a terminé également troisième et Selena Croce, ceinture jaune, la seconde place. Les épreuves associaient « katas » et combats. « Nous disputons environ cinq compétitions par an, détaille Henri Pardin. Nous avons, au Dojo Karaté Club, une vingtaine d'adhérents enfants et quelques adultes. Nous travaillons beaucoup la technique. Les cours ont lieu les mercredis et samedi après-midis. »

## Compétitions sportives



Epreuve sur les barres asymétriques pour les gymnastes lors de la compétition FSGT du 8 avril 2017 au gymnase de la Viguière

Finales du Tournoi des Jeunes organisé par le Tennis Club de Gignac le 19 avril 2017



## AGENDA

### DON DU SANG

Mardi 16 mai de 15h à 19h30  
Espace Pagnol

### CONFÉRENCE « LA MORT DU ROI LOUIS XIV »

Vendredi 19 mai à 18h  
Espace Pagnol  
organisée par Gignac Notre Ville

### TOURNOI INTERNATIONAL DES U14

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin  
organisé par le MGCF - Complexe G. Camus  
Cérémonie d'ouverture le samedi à 15h  
Finale le lundi vers 17h  
Le club MGCF recherche des familles d'accueil pour les joueurs venant du Portugal, de la Corse, de la Réunion, de Montpellier, Macon, Fréjus, Cannes...  
Si vous souhaitez héberger ces jeunes pendant 2 ou 3 nuits, contactez le 06 84 99 48 62.

### REMISE DE CEINTURE, PASSAGE DE GRADE

Jeudi 15 juin à 18h  
Gymnase Pousaraque  
Organisée par le Jujutsu

### COURSE PÉDESTRE GIGNAC LA NOCTURNE

Samedi 17 juin à 19h  
départ du Gymnase de la Viguière  
organisée par Athlé sport et la Ville de Gignac-la-Nerthe  
Inscriptions sur [www.kms.fr](http://www.kms.fr)  
Plus d'infos en page 7

### VIDE GRENIER

Samedi 1er juillet  
à partir de 17h à Laure  
Organisé par le CIQ de Laure  
Inscriptions à partir de début juin  
au 06 02 30 50 78



# MAJORITÉ

## LUCIDES ET DETERMINES

Des millions d'électeurs ont voté Mélenchon, soutenu par le PCF. A Gignac il est en tête des candidats républicains, avec 17,28 %. Hélas un (trop) grand nombre de gignacais se fourvoient avec le vote FN, vote de haine, de peur de l'autre fait de mensonges et de fausses promesses. Il n'en demeure pas moins que le score de JLM dans tout le pays ouvre des perspectives nouvelles pour une vraie gauche de progrès social. Nouvelle orientation à droite du paysage politique en recomposition. Le candidat d'Hollande en tête. Le PS d'Hamon en pleine décomposition. Le vote utile face à Le Pen a pu bénéficier à Macron. Les ministres de Valls l'ont soutenu sur la même voie libérale. Son programme par ordonnances au service de la finance est proche de Fillon, autre grand perdant. Au second tour battre Le Pen pour l'empêcher d'accéder au pouvoir, utiliser le bulletin Macron en sachant qu'il faudra dès le lendemain combattre sa politique. Aux législatives construisons une opposition solide en nous donnant des députés réellement du peuple.

**Alain CROCE**

Adjoint, Président du groupe « Gignac J'y Vis »  
<http://alaincroce.blogspot.com/>

## SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE ?

Après La Poste qui, sur notre commune, a pris unilatéralement la décision de fermer ses portes aux usagers une demi journée par semaine, c'est aujourd'hui le tour d'un autre recul du service public de proximité ; en effet dans les perspectives affichées par le gouvernement de simplification administrative, il est décidé que les cartes d'identité ne pourront être délivrées que dans les mairies équipées du dispositif de recueil qui sert actuellement pour établir les passeports. Depuis quelques temps déjà, la délivrance des passeports a été transférée de manière arbitraire sur la mairie de Marignane. À compter du 6 mars prochain, les cartes d'identité vont subir le même sort. Ce transfert de compétences est lourd de conséquences pour la population, déplacements, délais d'attente. Et nous en sommes désolés, d'autant que cela s'oppose totalement à l'image de ce service public de proximité que notre majorité souhaite renforcer pour faciliter vos démarches avec la création prochaine d'un Guichet Unique.

**Josette ACHHAB**

Groupe « Gignac Ensemble »  
[www.gignac-ensemble.fr](http://www.gignac-ensemble.fr)

# OPPOSITION

## FAITS DIVERS A GIGNAC !

Je ne reviendrai pas sur le ralliement d'Alain Cordoliani à la Majorité lors du dernier conseil municipal, que par cette question : Quand a-t-il réellement été sincère ? Avant sa volte-face ?... Après ?? Épouser des idées qu'on rejetait la veille encore, rejoindre des personnes qu'on dénigrait, motive évidemment quelques interrogations, que ne manquent pas d'avancer nombre de Gignacais de tous bords. En ne démissionnant pas, Alain bloque le processus de succession à son poste. Notre groupe sera donc restreint à trois élus.

Plus sérieusement, j'avais sollicité à plusieurs reprises Madame Marie-sol Touraine Ministre de la santé, afin de réétudier le projet d'édification d'un immeuble, en lieu et place de l'ex-imprimerie Borel. Le choix de cet emplacement, bordé de trois routes dont la RD 368 et son auto pont, m'a toujours paru inconcevable. Après un échange de courriers annonçant la venue de quelque expert...? Une grue s'est installée et la construction a donc été validée. Pourtant ce Maire et ce gouvernement, disent nous aimer, et prônent l'écologie ainsi que le bien vivre à Gignac !

**Christophe DE PIETRO**

Président du groupe « Gignac Autrement »  
[www.2014-gignac-autrement.fr/06\\_29\\_20\\_47\\_52](http://www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52)

## LE COMBAT CONTINUE !

A l'occasion de l'élection présidentielle, nous avons constaté que notre mouvement se positionne durablement comme le premier parti de Gignac-la-Nerthe ! Nous tenons à remercier les milliers d'électeurs qui nous font confiance et ont porté leur voix sur Marine et notamment ceux qui l'ont fait pour la première fois.

Nous voici maintenant lancés dans la campagne des législatives. Notre candidat Jean-Lin Lacapelle est un parachuté... mais au CV impressionnant : 25 ans d'expérience en management dans des multinationales françaises et membre de notre mouvement depuis 1984. Ce qui nous importe le plus c'est son dynamisme, sa jovialité et son écoute. Soyez assurés qu'il défendra, au niveau national, nos intérêts locaux. Soyez assurés également que vous pourrez compter sur votre équipe gignacaise pour porter votre voix auprès de lui, sur toutes les préoccupations de votre vie quotidienne. Proche de Marine, il l'assistera dans l'élaboration de nouvelles lois à soumettre au parlement.

En juin, mobilisons nous pour que la voix des Gignacais compte pour l'avenir de tous les Français !

**Laure CHEVALIER**

Groupe « Front National »  
[www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06\\_63\\_08\\_33\\_39](http://www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06_63_08_33_39)

La ville de Gignac-la-Nerthe  
organise

# GRAND BOL D'AIR POUR LES JEUNES POUSSSES



Dimanche 4 juin

Gratuit

Journée **g**randeur **n**ature



dans le cadre de la **fête du vélo**  
et de la **semaine du**  
**développement**  
**durable**



Dès 9h **au gymnase Viguière**  
à partir de 12h **au GardenLab**  
avenue de la Pousaraque

**gn**  
ville de  
Gignac-  
la-Nerthe